

France

Une mission pour Alain Lambert

François Fillon a confié à l'ancien ministre du Budget Alain Lambert la présidence d'une mission sur le partage des rôles entre l'État et les collectivités territoriales, avec pour objectif une meilleure efficacité de l'action publique. L'actuelle répartition des compétences " est caractérisée par un enchevêtrement et des redondances qui nuisent à la transparence et à l'efficacité ", écrit le Premier ministre dans une lettre au sénateur UMP de l'Orne. Cette mission, dont le travail doit aboutir le 15 novembre, s'inscrit dans la révision des politiques publiques, annoncée par le gouvernement, en juin. Elle pourrait déboucher sur des décisions " avant la fin de l'année ". Elle devra aussi s'intéresser aux relations financières entre l'État et les collectivités, qui pourraient devenir pluriannuelles et laisser une plus grande marge de manoeuvre aux régions, départements, municipalités et autres structures intercommunales.

REMISE A PLAT DES RELATIONS FINANCIERES

François Fillon suggère enfin la révision des " contraintes, notamment réglementaires, que l'État fait peser sur les collectivités locales ", en vue d'une " simplification ". Le chef du gouvernement met en cause une situation actuelle qui " contribue à la déresponsabilisation des acteurs ". Il souhaite éliminer " les risques de contradiction entre les décisions " et " définir le bon niveau de mise en oeuvre de chaque politique publique " par une " clarification des missions de chacun ". François Fillon avait annoncé en juillet la création d'une " conférence nationale des exécutifs " visant à mieux associer les collectivités locales à l'élaboration des normes qui les concernent. L'Association des maires de France (AMF) avait plaidé à la même période pour une " remise à plat des relations financières " avec l'État. Dans sa déclaration de politique générale, le Premier ministre avait indiqué que les dotations de l'État aux collectivités locales ne pourront pas croître au-delà de l'inflation en 2008.